

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**LOT ZAE DU THEIL**

**LOT ZAE DU THEIL**

Numéro SIRET : 24871936100037

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE ST LEONARD DE NOBLAT

**M 14**

**BUDGET PRIMITIF**

**voté par nature**

**ANNEE 2020**

## SOMMAIRE

pages			
	<b>I. Informations générales (6)</b>		
p.	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
p.	B - Modalités de vote du budget		
	<b>II. Présentation générale du budget</b>		
p.	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
p.	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
p.	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
p.	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
p.	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	<b>III. Vote du budget</b>		
p.	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses		
p.	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes		
p.	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
p.	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
p.	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	<b>IV. Annexes (7)</b>	<b>Jointes</b>	<b>Sans objet</b>
	<b>A - Eléments du bilan</b>		
p.	A1 - Présentation croisée par fonction (1)		
p.	A1.01 - Présentation croisée par fonction - Opérations non ventilées		
p.	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement		
p.	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement		
p.	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		
p.	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		
p.	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		
p.	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		
p.	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		
p.	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		
p.	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		
p.	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		
p.	A4 - Etat des provisions		
p.	A5 - Etalement des provisions		
p.	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		
p.	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		
p.	A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct. (2)		
p.	A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest.(2)		
p.	A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct. (3)		
p.	A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM- Invest. (3)		
p.	A8 - Etat des charges transférées		
p.	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		
	<b>B - Engagements hors bilan</b>		
p.	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)		
p.	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		
p.	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		
p.	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		
p.	B1.5- Etat des autres engagements donnés		
p.	B1.6 - Etat des engagements reçus		
p.	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)		
p.	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		
p.	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		
p.	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		
	<b>C - Autres éléments d'informations</b>		
p.	C1 - Etat du personnel		
p.	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)		
p.	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		
p.	C3.2 - Liste des établissements publics créés		
p.	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		
p.	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		
	<b>D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures</b>		
p.	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		
p.	D2 - Arrêté et signatures		

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régime simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-4 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier "Informations générales" annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

<b>8700161</b>	<b>LOT ZAE DU THEIL</b>	<b>BUDGET</b>
----------------	-------------------------	---------------

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

■ Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'appliquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit de la moyenne de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI propre.

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

**I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :**

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec ou sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3 ;
- avec ou sans vote formel sur chacun des chapitres (2).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

**II -** En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

**III - Les provisions sont :**

- budgétaires (délibération n° ..... du ).

**IV -** La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

**V - Le présent budget a été voté :**

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(2) Rayer la mention inutile

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A 1</b>

**FONCTIONNEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	816 029,67	462 560,00
+		+	+
R E P O R T S	<b>RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
	<b>002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)</b>		353 469,67
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>		816 029,67	816 029,67

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)</b>	115 977,95	401 622,84
+		+	+
R E P O R T S	<b>RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	285 644,89	
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		401 622,84	401 622,84

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>		1 217 652,51	1 217 652,51
----------------------------	--	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A 2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2019 (1)	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL					
012	CHARGES DE PERSONNEL					
014	ATTENUATION DE PRODUITS					
65	Autres charges de gestion courante	414 406,83			408 839,89	408 839,89
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus					
	<b>Total des dépenses de gestion courante</b>	414 406,83			408 839,89	408 839,89
66	Charges financières	6 052,67			5 566,94	5 566,94
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations aux provisions (4)					
022	Dépenses imprévues					
	<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	420 459,50			414 406,83	414 406,83
023	Virement à la section d'investissement (5)					
042	Opé. d'ordres de transfert entre sections (5)	401 622,84			401 622,84	401 622,84
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
	<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	401 622,84			401 622,84	401 622,84
	<b>TOTAL</b>	822 082,34			816 029,67	816 029,67

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
---	--

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	816 029,67
--	------------

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2019 (1)	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
013	ATTENUATION DE CHARGES					
70	Produits des services du domaine & ventes diverses	462 560,00			462 560,00	462 560,00
73	Impôts et taxes					
74	Dotations, subventions de participations					
75	Autres produits de gestion courante					
	<b>Total des recettes de gestion courante</b>	462 560,00			462 560,00	462 560,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions (4)					
	<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	462 560,00			462 560,00	462 560,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
	<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>					
	<b>TOTAL</b>	462 560,00			462 560,00	462 560,00

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	353 469,67
---	------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	816 029,67
--	------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)</b>	401 622,84
--	------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) cf. p. 4 IB - Modalités de vote.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
- (6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...)
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A 3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2019 (1)	Restes à réaliser (2019 (2))	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
010	Stocks (6)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>					
10	Dotations, fonds et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	126 097,21			115 977,95	115 977,95
18	Compte de liaison : Affectation (8)					
26	Participation & créances rattachées a des partic					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses d'imprévues					
	<b>Total des dépenses financières</b>	126 097,21			115 977,95	115 977,95
<b>45...1</b>	<b>Total des opé.pour compte de tiers (9)</b>					
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	126 097,21			115 977,95	115 977,95
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)					
041	Opérations patrimoniales (5)					
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>					
	<b>TOTAL</b>	126 097,21			115 977,95	115 977,95
						+
	<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)</b>					285 644,89
						=
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>					401 622,84

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2019 (1)	Restes à réaliser (2019 (2))	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Vote)
010	Stocks (6)					
13	Subventions d'investissement (hors 138)					
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	<b>Total des recettes d'équipement</b>					
10	Dotations, fonds et réserves (hors 1068)					
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (10)					
138	Autres subv. d'investi. non transférables					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : Affectation					
26	Participation & créances rattachées a des partic					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
	<b>Total des recettes financières</b>					
<b>45...2</b>	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (9)</b>					
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>					
021	Virement de la section de fonctionnement (5)					
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	401 622,84				
041	Opérations patrimoniales (5)					
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	401 622,84				
	<b>TOTAL</b>	401 622,84				
						+
	<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>					
						=
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>					

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	
---	--

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B 1</b>

**1- DEPENSES (du present budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général			
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	408 839,89		408 839,89
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières	5 566,94		5 566,94
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissem. et provisions			
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		401 622,84	401 622,84
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>			
	<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>	414 406,83	401 622,84	816 029,67
				+
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>				
				=
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>				816 029,67

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	115 977,95		115 977,95
18	Compte de liaison : affectation (8)			
198	<i>Neutra. amort. subv. équip. versées</i>			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (6)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles (6)			
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participation et créances rattachées a des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour déprec. des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour déprec. des stocks et en-cours (5)</i>			
45...1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour déprec. des c/ de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour déprec. des comptes fin. (5)</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses d'imprévues			
	<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	115 977,95		115 977,95
				+
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>				285 644,89
				=
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>				401 622,84

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi -budgétaires ;
- (2) Voir liste des opérations d'ordre ;
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état ( voir le détail Annexe IV A9) ;
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation . En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur .



<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B 2</b>

**2- RECETTES - (du present budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	462 560,00		462 560,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Travaux en regie</i>			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations, subventions de participations			
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissem. et provisions			
79	<i>Transferts de charges</i>			
	<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>	462 560,00		462 560,00

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	353 469,67
---	------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	816 029,67
--	------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds et réserves (sauf 1068)			
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : Affectation (8)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participation et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour déprec. des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour déprec. des stocks et en cours (5)</i>			
45...2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour déprec. des c/ de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour déprec. des comptes fin.</i>			
3...	Stocks	401 622,84		401 622,84
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>			
024	Produits des cessions d'immobilisations			
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>	401 622,84		401 622,84

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	
--	--

+

<b>AFFECTATION AU COMPTE 1068</b>	
-----------------------------------	--

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	401 622,84
---	------------

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2019	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	Charges à caractère général			
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante	414 406,83		408 839,89
652	Déficit ou excédent des budgets annexes à caractère administratif	414 406,83		408 839,89
6522	Reversement de l'excédent des budgets annexes à caractère administratif au budget principal	414 406,83		408 839,89
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
	<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)</b>	414 406,83		408 839,89

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2019	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	6 052,67		5 566,94
661	Charges d'intérêts	6 052,67		5 566,94
6611	Intérêts des emprunts et dettes	6 052,67		5 566,94
66111	Intérêts réglés à l'échéance	6 052,67		5 566,94
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>			
<b>68</b>	<b>Dotations aux amortissem. et provisions (d) (5)</b>			
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>			
	<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>	420 459,50		414 406,83
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)</b>	401 622,84		401 622,84
71355	Variation des stocks de terrains aménagés	401 622,84		401 622,84
	<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	401 622,84		401 622,84
<b>043</b>	<b>Opé. d'ordre à l'intérieur section de fonct. (7)</b>			
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>	401 622,84		401 622,84
	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	822 082,34		816 029,67
				+
	<b>RESTES A REALISER N-1 (8)</b>			
				+
	<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (8)</b>			
				=
	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>			816 029,67

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 IB - Modalités de vote ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre: DF-042 = RI 040 ;

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(8) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES				A2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2019	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuations de charges			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	462 560,00		462 560,00
701	Ventes de produits finis	462 560,00		462 560,00
7015	Ventes de terrains aménagés	462 560,00		462 560,00
73	Impôts et taxes			
74	Dotations, subventions de participations			
75	Autres produits de gestion courante			
	<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013</b>	462 560,00		462 560,00

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES				A2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2019	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions (d) (5)			
	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>	462 560,00		462 560,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (7)			
	<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>			
	<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	462 560,00		462 560,00
				+
<b>RESTES A REALISER N-1 (8)</b>				
				+
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (8)</b>				353 469,67
				=
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>				816 029,67

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;  
 (2) cf. p. 4 - Modalités de vote ;  
 (3) Hors restes à réaliser ;  
 (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
 (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;  
 (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DJ 040* ;  
 (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;  
 (8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2019	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
	Total individualisé en opérations (5)			
	Total des dépenses d'équipement			
10	Dotations, fonds et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées	126 097,21		115 977,95
164	Emprunts auprès des établissements financiers	126 097,21		115 977,95
1641	Emprunts en euros	126 097,21		115 977,95
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participation et créances rattachées a des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
	Total des dépenses financières	126 097,21		115 977,95
45...1.	Opé. pour compte de tiers (6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>126 097,21</b>		<b>115 977,95</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2019	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
040	Opérations d'ordre transfert entre sections (7)			
041	Opérations patrimoniales (8)			
	<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>			
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>	126 097,21		115 977,95
				+
	<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>			
				+
	<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (9)</b>			285 644,89
				=
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>			401 622,84

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) Cf. p. 4 - Modalités de vote, IV ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement ;

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers ;

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042* ;

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041* ;

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2019	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement (hors 138)			
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
	Total des recettes d'équipement			
10	Dotations, fonds et réserves			
138	Autres subventions d'investissement non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation à			
26	Participation et créances rattachées a des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
	Total des recettes financières			
45...2.	Opé. pour compte de tiers (5)			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			
	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>			



<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2019	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	Virement de la section de fonctionnement			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6) (7)	401 622,84		
3555	Terrains aménagés	401 622,84		
	<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	401 622,84		
041	Opérations patrimoniales (8)			
	<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>	401 622,84		
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)</b>	401 622,84		
				+
	<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>			
				+
	<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)</b>			
				=
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 - Modalités de vote, IV ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers ;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042 ;

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisation") ;

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041 ;

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)</b>	<b>A 1</b>

Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
---------	-----------------------	---	--	-----------------------------------	--------------	---------------------------

**INVESTISSEMENT**

**DEPENSES**

Dépenses Réelles						
- Equipements Municipaux (2)						
- Equip. non municipaux (c/204) (3)						
- Opérations Financières						
<i>Dépenses d'Ordre</i>						
<b>Total Dépenses de l'exercice</b>						
<b>RAR N-1 et Reports</b>	285 644,89					
<b>Total Cumulé Dépenses d'Investissement</b>	285 644,89					

**RECETTES**

<b>Total Recettes de l'Exercice</b>						
<b>RAR N-1 et Reports</b>						
<b>Total Cumulé Recettes d'Investissement</b>						

**FONCTIONNEMENT**

**DEPENSES**

<b>Total Dépenses de l'Exercice</b>						
<b>RAR N-1 et Reports</b>						
<b>Total Cumulé Dépenses de</b>						

**RECETTES**

<b>Total Recettes de l'Exercice</b>						
<b>RAR N-1 et Reports</b>	353 469,67					
<b>Total Cumulé Recettes de Fonctionnement</b>	353 469,67					

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)</b>	<b>A 1</b>

Libellé	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

**INVESTISSEMENT**

**DEPENSES**

Dépenses Réelles					115 977,95	115 977,95
- Equipements Municipaux (2)						
- Equip. non municipaux (c/204) (3)						
- Opérations Financières					115 977,95	115 977,95
<b>Dépenses d'Ordre</b>						
<b>Total Dépenses de l'exercice</b>					115 977,95	115 977,95
<b>RAR N-1 et Reports</b>						285 644,89
<b>Total Cumulé Dépenses d'Investissement</b>					115 977,95	401 622,84

**RECETTES**

<b>Total Recettes de l'Exercice</b>					401 622,84	401 622,84
<b>RAR N-1 et Reports</b>						
<b>Total Cumulé Recettes d'Investissement</b>					401 622,84	401 622,84

**FONCTIONNEMENT**

**DEPENSES**

<b>Total Dépenses de l'Exercice</b>					816 029,67	816 029,67
<b>RAR N-1 et Reports</b>						
<b>Total Cumulé Dépenses de</b>					816 029,67	816 029,67

**RECETTES**

<b>Total Recettes de l'Exercice</b>					462 560,00	462 560,00
<b>RAR N-1 et Reports</b>						353 469,67
<b>Total Cumulé Recettes de Fonctionnement</b>					462 560,00	816 029,67

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A 1</b>

Chap. / Art (1)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
--------------------------	---------	-----------------------	---	--	-----------------------------------	--------------	---------------------------

**INVESTISSEMENT  
DEPENSES**

<b>Total dépenses d'investissement</b>							
<b>Dépenses réelles</b>							
010	Stocks						
10	Dotations, fonds et réserves						
13	Subventions d'investissement						
16	Emprunts et dettes assimilées						
18	Affectation						
20	Immobilisations incorporelles (sauf						
204	Subventions d'équipement versées						
21	Immobilisations corporelles						
22	Immobilisations reçues en						
23	Immobilisations en cours						
26	Participation & créances rattachées						
27	Autres immobilisations financières						
<b>Opérations d'équipements</b>							
40	Opération 40						
45...	<b>Opérations pour compte de tiers</b>						
01	Opération pour compte de tiers 01						
020	OPERATION COMPTE DE TIERS						
035	OPÉRATION COMPTE DE TIERS						
062	Dépenses sous mandat opération						
<b>Dépenses d'ordre</b>							
040	Ordre de transfert entre sections						
041	Opérations patrimoniales						

**RECETTES**

<b>Total des recettes d'investissement</b>							
<b>Recettes réelles</b>							
010	Stocks						
10	Dotations, fonds et réserves						
13	Subventions d'investissement						
16	Emprunts et dettes assimilées						
20	Immobilisations incorporelles (sauf						
204	Subventions d'équipement versées						
21	Immobilisations corporelles						
22	Immobilisations reçues en						
01	Opération pour compte de tiers 01						
020	OPERATION COMPTE DE TIERS						
035	OPÉRATION COMPTE DE TIERS						
062	Dépenses sous mandat opération						
23	Immobilisations en cours						
26	Participation & créances rattachées						
27	Autres immobilisations financières						
45...	<b>Opérations pour compte de tiers</b>						
<b>Recettes d'ordre</b>							
021	Virement de la section de						
040	Opérations de transfert entre						
041	Opérations patrimoniales						

**FONCTIONNEMENT  
DEPENSES**

<b>Total dépenses de fonctionnement</b>							
<b>Dépenses réelles</b>							
011	Charges à caractère général						
012	Charges de personnel						
014	Atténuations de produits						
65	Autres charges de gestion courante						
656	Frais de fonctionnement des						
66	Charges financières						
67	Charges exceptionnelles						
68	Dotations aux amortissem. et						
<b>Dépenses d'ordre</b>							
042	Ordre de transfert entre sections						
043	Ordre à l'intérieur de la section						

**RECETTES**

<b>Total recettes de fonctionnement</b>							
<b>Recettes réelles</b>							

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A 1</b>

Chap. / Art (1)	Libellé	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
--------------------------	---------	---	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

**INVESTISSEMENT  
DEPENSES**

<b>Total dépenses d'investissement</b>						115 977,95	115 977,95
<b>Dépenses réelles</b>						115 977,95	115 977,95
010	Stocks						
10	Dotations, fonds et réserves						
13	Subventions d'investissement						
16	Emprunts et dettes assimilées					115 977,95	115 977,95
18	Affectation						
20	Immobilisations incorporelles (sauf						
204	Subventions d'équipement versées						
21	Immobilisations corporelles						
22	Immobilisations reçues en						
23	Immobilisations en cours						
26	Participation & créances rattachées						
27	Autres immobilisations financières						
<b>Opérations d'équipements</b>							
40	Opération 40						
45...	<b>Opérations pour compte de tiers</b>						
01	Opération pour compte de tiers 01						
020	OPERATION COMPTE DE TIERS						
035	OPÉRATION COMPTE DE TIERS						
062	Dépenses sous mandat opération						
<b>Dépenses d'ordre</b>							
040	Ordre de transfert entre sections						
041	Opérations patrimoniales						

**RECETTES**

<b>Total des recettes d'investissement</b>						401 622,84	401 622,84
<b>Recettes réelles</b>						401 622,84	401 622,84
010	Stocks						
10	Dotations, fonds et réserves						
13	Subventions d'investissement						
16	Emprunts et dettes assimilées						
20	Immobilisations incorporelles (sauf						
204	Subventions d'équipement versées						
21	Immobilisations corporelles						
22	Immobilisations reçues en						
01	Opération pour compte de tiers 01						
020	OPERATION COMPTE DE TIERS						
035	OPÉRATION COMPTE DE TIERS						
062	Dépenses sous mandat opération						
23	Immobilisations en cours						
26	Participation & créances rattachées						
27	Autres immobilisations financières						
45...	<b>Opérations pour compte de tiers</b>						
<b>Recettes d'ordre</b>							
021	Virement de la section de						
040	Opérations de transfert entre						
041	Opérations patrimoniales						

**FONCTIONNEMENT  
DEPENSES**

<b>Total dépenses de fonctionnement</b>						816 029,67	816 029,67
<b>Dépenses réelles</b>						414 406,83	414 406,83
011	Charges à caractère général						
012	Charges de personnel						
014	Atténuations de produits						
65	Autres charges de gestion courante					408 839,89	408 839,89
656	Frais de fonctionnement des						
66	Charges financières					5 566,94	5 566,94
67	Charges exceptionnelles						
68	Dotations aux amortissem. et						
<b>Dépenses d'ordre</b>						401 622,84	401 622,84
042	Ordre de transfert entre sections					401 622,84	401 622,84
043	Ordre à l'intérieur de la section						

**RECETTES**

<b>Total recettes de fonctionnement</b>						462 560,00	462 560,00
<b>Recettes réelles</b>						462 560,00	462 560,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A 1</b>

Chap. / Art (1)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
013	Atténuations de charges						
70	Produits des services du domaine &						
73	Impôts et taxes						
74	Dotations, subventions de						
75	Autres produits de gestion courante						
76	Produits financiers						
77	Produits exceptionnels						
78	Reprises sur amortissem. et						
<b>Recettes d'ordre</b>							
042	<i>Ordre de transfert entre sections</i>						
043	<i>Ordre à l'intérieur de la section</i>						

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A 1</b>

Chap. / Art (1)	Libellé	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
013	Atténuations de charges						
70	Produits des services du domaine &					462 560,00	462 560,00
73	Impôts et taxes						
74	Dotations, subventions de						
75	Autres produits de gestion courante						
76	Produits financiers						
77	Produits exceptionnels						
78	Reprises sur amortissem. et						
<b>Recettes d'ordre</b>							
042	Ordre de transfert entre sections						
043	Ordre à l'intérieur de la section						

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL</b>	<b>A1.01</b>

**FONCTION : 01 - Opérations non ventilables**

Chap. / Art.	Libellé	01 Opérations non ventilables					
--------------------	---------	-------------------------------------	--	--	--	--	--

**FONCTIONNEMENT**

	<b>DEPENSES (3)</b>						
	<b>RECETTES (3)</b>	353 469,67					
	<b>Recettes de l'exercice</b>	353 469,67					
002		353 469,67					
	<b>Restes à réaliser - reports</b>	353 469,67					
	<b>SOLDE</b>	353 469,67					

**INVESTISSEMENT**

	<b>DEPENSES (3)</b>	285 644,89					
	<b>Dépenses de l'exercice</b>	285 644,89					
001		285 644,89					
	<b>Restes à réaliser - reports</b>	285 644,89					
	<b>RECETTES (3)</b>						
	<b>SOLDE</b>	-285 644,89					



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL</b>	<b>A1.1</b>

**FONCTION : 0 - Services généraux des administ. publiques locales**

Chap. / Art.	Libellé	02 Administration générale	020 Administration générale de la collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'Etat	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies
--------------------	---------	----------------------------------	---	----------------------------	--	--	-------------------------------

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL</b>	<b>A1.1</b>

**FONCTION : 0 - Services généraux des administ. publiques locales**

Chap. / Art.	Libellé	025 Aides aux associations	026 Cimetières et pompes funèbres	03 Justice	04 Relations internationales		

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL</b>	<b>A1.1</b>

**FONCTION : 1 - Sécurité et salubrité publiques**

Chap. / Art.	Libellé	110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile	12 Hygiène et salubrité publique
--------------------	---------	----------------------------	-------------------------	-----------------------------	---	---	---

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL</b>	<b>A1.1</b>

**FONCTION : 1 - Sécurité et salubrité publiques**

Chap. / Art.	Libellé						
--------------------	---------	--	--	--	--	--	--

**FONCTIONNEMENT**

	DEPENSES (3)						
	RECETTES (3)						

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL</b>	<b>A1.1</b>

**FONCTION : 2 - Enseignements - formation**

Chap. / Art.	Libellé	20 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL</b>	<b>A1.1</b>

**FONCTION : 2 - Enseignements - formation**

Chap. / Art.	Libellé	24 Formation continue	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres serv. annexes ens.

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL</b>	<b>A1.1</b>

**FONCTION : 2 - Enseignements - formation**

Chap. / Art.	Libellé						
--------------------	---------	--	--	--	--	--	--

**FONCTIONNEMENT**

	DEPENSES (3)						
	RECETTES (3)						

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL</b>	<b>A1.1</b>

**FONCTION : 3 - Culture**

Chap. / Art.	Libellé	30 Services communs	311 Expression musicale, lyrique et chorégraphique	312 Arts plastiques et autres activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques
--------------------	---------	---------------------------	--	---	-----------------	---	---

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL</b>	<b>A1.1</b>

**FONCTION : 3 - Culture**

Chap. / Art.	Libellé	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel	33 Action culturelle		

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL</b>	<b>A1.1</b>

**FONCTION : 4 - Sport et jeunesse**

Chap. / Art.	Libellé	40 Services communs	411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL</b>	<b>A1.1</b>

**FONCTION : 4 - Sport et jeunesse**

Chap. / Art.	Libellé	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances			

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL</b>	<b>A1.1</b>

**FONCTION : 5 - Interventions sociales et santé**

Chap. / Art.	Libellé	510 Services communs	511 Dispensaires et autres établissements sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social pour hand. et inad.	522 Actions en faveur de l'enfance et de l'adolescence
--------------------	---------	----------------------------	--	--	----------------------------	---	--

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL</b>	<b>A1.1</b>

**FONCTION : 5 - Interventions sociales et santé**

Chap. / Art.	Libellé	523 Actions en faveur des personnes en difficulté	524 Autres services				

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL</b>	<b>A1.1</b>

**FONCTION : 6 - Famille**

Chap. / Art.	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL</b>	<b>A1.1</b>

**FONCTION : 7 - Logement**

Chap. / Art.	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aide à l'accession à la propriété		

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL</b>	<b>A1.1</b>

**FONCTION : 8 - Aménagement et services urbains, environnement**

Chap. / Art.	Libellé	810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement des ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL</b>	<b>A1.1</b>

**FONCTION : 8 - Aménagement et services urbains, environnement**

Chap. / Art.	Libellé	816 Autres réseaux et services divers	820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain
--------------------	---------	--	----------------------------	---------------------------------	---	---------------------------------	--

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL</b>	<b>A1.1</b>

**FONCTION : 8 - Aménagement et services urbains, environnement**

Chap. / Art.	Libellé	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Actions spécifiques de lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel		

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL</b>	<b>A1.1</b>

**FONCTION : 9 - Action économique**

Chap. / Art.	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries agro-alim.	93 Aides à l'énergie, aux indust. manuf., bât. et TP	94 Aides au commerce et aux services marchands	95 Aides au tourisme
--------------------	---------	------------------------------------	----------------------------	---	--	--	----------------------------

**FONCTIONNEMENT**

	<b>DEPENSES (3)</b>	816 029,67					
	<b>Dépenses de l'exercice</b>	816 029,67					
65		408 839,89					
66		5 566,94					
71		401 622,84					
	<b>Restes à réaliser - reports</b>	816 029,67					
	<b>RECETTES (3)</b>	462 560,00					
	<b>Recettes de l'exercice</b>	462 560,00					
70		462 560,00					
	<b>Restes à réaliser - reports</b>	462 560,00					
	<b>SOLDE</b>	-353 469,67					

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL</b>	<b>A1.1</b>

**FONCTION : 9 - Action économique**

Chap. / Art.	Libellé	96 Aides aux services publics					

**FONCTIONNEMENT**

	<b>DEPENSES (3)</b>		816 029,67				
	<b>Dépenses de l'exercice</b>		816 029,67				
65			408 839,89				
66			5 566,94				
71			401 622,84				
	<b>Restes à réaliser - reports</b>		816 029,67				
	<b>RECETTES (3)</b>		462 560,00				
	<b>Recettes de l'exercice</b>		462 560,00				
70			462 560,00				
	<b>Restes à réaliser - reports</b>		462 560,00				
	<b>SOLDE</b>		-353 469,67				

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL</b>	<b>A1.2</b>

**FONCTION : 0 - Services généraux des administ. publiques locales**

Chap. / Art.	Libellé	02 Administration générale	020 Administration générale de la collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'Etat	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies
--------------------	---------	----------------------------------	---	----------------------------	--	--	-------------------------------

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL</b>	<b>A1.2</b>

**FONCTION : 0 - Services généraux des administ. publiques locales**

Chap. / Art.	Libellé	025 Aides aux associations	026 Cimetières et pompes funèbres	03 Justice	04 Relations internationales		

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL</b>	<b>A1.2</b>

**FONCTION : 1 - Sécurité et salubrité publiques**

Chap. / Art.	Libellé	110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile	12 Hygiène et salubrité publique
--------------------	---------	----------------------------	-------------------------	-----------------------------	---	---	---

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL</b>	<b>A1.2</b>

**FONCTION : 1 - Sécurité et salubrité publiques**

Chap. / Art.	Libellé						
--------------------	---------	--	--	--	--	--	--

**INVESTISSEMENT**

	DEPENSES (3)						
	RECETTES (3)						



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL</b>	<b>A1.2</b>

**FONCTION : 2 - Enseignements - formation**

Chap. / Art.	Libellé	20 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL</b>	<b>A1.2</b>

**FONCTION : 2 - Enseignements - formation**

Chap. / Art.	Libellé	24 Formation continue	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres serv. annexes ens.

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL</b>	<b>A1.2</b>

**FONCTION : 2 - Enseignements - formation**

Chap. / Art.	Libellé						
--------------------	---------	--	--	--	--	--	--

**INVESTISSEMENT**

	DEPENSES (3)						
	RECETTES (3)						

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL</b>	<b>A1.2</b>

**FONCTION : 3 - Culture**

Chap. / Art.	Libellé	30 Services communs	311 Expression musicale, lyrique et chorégraphique	312 Arts plastiques et autres activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques
--------------------	---------	---------------------------	--	---	-----------------	---	---

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL</b>	<b>A1.2</b>

**FONCTION : 3 - Culture**

Chap. / Art.	Libellé	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel	33 Action culturelle		

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL</b>	<b>A1.2</b>

**FONCTION : 4 - Sport et jeunesse**

Chap. / Art.	Libellé	40 Services communs	411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives
--------------------	---------	---------------------------	-------------------------------------	---------------	-----------------	--	------------------------------------

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL</b>	<b>A1.2</b>

**FONCTION : 4 - Sport et jeunesse**

Chap. / Art.	Libellé	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances			

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL</b>	<b>A1.2</b>

**FONCTION : 5 - Interventions sociales et santé**

Chap. / Art.	Libellé	510 Services communs	511 Dispensaires et autres établissements sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social pour hand. et inad.	522 Actions en faveur de l'enfance et de l'adolescence
--------------------	---------	----------------------------	--	--	----------------------------	---	--

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL</b>	<b>A1.2</b>

**FONCTION : 5 - Interventions sociales et santé**

Chap. / Art.	Libellé	523 Actions en faveur des personnes en difficulté	524 Autres services				

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL</b>	<b>A1.2</b>

**FONCTION : 6 - Famille**

Chap. / Art.	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL</b>	<b>A1.2</b>

**FONCTION : 7 - Logement**

Chap. / Art.	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aide à l'accession à la propriété		

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL</b>	<b>A1.2</b>

**FONCTION : 8 - Aménagement et services urbains, environnement**

Chap. / Art.	Libellé	810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement des ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL</b>	<b>A1.2</b>

**FONCTION : 8 - Aménagement et services urbains, environnement**

Chap. / Art.	Libellé	816 Autres réseaux et services divers	820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain
--------------------	---------	--	----------------------------	---------------------------------	---	---------------------------------	--

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL</b>	<b>A1.2</b>

**FONCTION : 8 - Aménagement et services urbains, environnement**

Chap. / Art.	Libellé	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Actions spécifiques de lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel		

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES (3)							
RECETTES (3)							

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL</b>	<b>A1.2</b>

**FONCTION : 9 - Action économique**

Chap. / Art.	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries agro-alim.	93 Aides à l'énergie, aux indust. manuf., bât. et TP	94 Aides au commerce et aux services marchands	95 Aides au tourisme
--------------------	---------	------------------------------------	----------------------------	---	--	--	----------------------------

**INVESTISSEMENT**

	<b>DEPENSES (3)</b>	115 977,95					
	<b>Dépenses de l'exercice</b>	115 977,95					
16		115 977,95					
	<b>Restes à réaliser - reports</b>	115 977,95					
	<b>RECETTES (3)</b>	401 622,84					
	<b>Recettes de l'exercice</b>	401 622,84					
35		401 622,84					
	<b>Restes à réaliser - reports</b>	401 622,84					
	<b>SOLDE</b>	285 644,89					

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL</b>	<b>A1.2</b>

**FONCTION : 9 - Action économique**

Chap. / Art.	Libellé	96 Aides aux services publics					

**INVESTISSEMENT**

	<b>DEPENSES (3)</b>		115 977,95				
	Dépenses de l'exercice		115 977,95				
16			115 977,95				
	Restes à réaliser - reports		115 977,95				
	<b>RECETTES (3)</b>		401 622,84				
	Recettes de l'exercice		401 622,84				
35			401 622,84				
	Restes à réaliser - reports		401 622,84				
	<b>SOLDE</b>		285 644,89				





<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	<b>A2.2</b>
<b>REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	

**A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou de mobilisat. (1)	Date de 1er rembour- sement	Nominal  (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodi- cité des remb. (6)	Profil d'amo. (7)	Possi. remb. antici. partiel O/N	Catég. emprt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actu- ariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					205 000,00									
1641 Emprunts en euros (Total)					205 000,00									
AMENAGEMENT INTERIEUR ZAE(N°00070227780)	CREDIT AGRICOLE	16/12/2016		30/06/2009	205 000,00	F		4,80		euro	A	C		
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)														
<b>Total général</b>					205 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : Montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas simplement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autre à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts selon la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	<b>A2.2</b>
<b>REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	

**A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2020										
	Couverture ? O/N  (2)	Montant couvert	Catég. emprunt après couv. éventuelle (3)	Capital restant dû au 1/1/2020	Durée résid. (années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (4)	Index  (5)	Niv. de taux date de vote (6)	Capital	Charges d'intérêt (8)	
163 Emprunts obligataires (Total)											
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				115 977,95					10 604,99	5 566,94	2 528,95
1641 Emprunts en euros (Total)				115 977,95					10 604,99	5 566,94	2 528,95
AMENAGEMENT INTERIEUR ZAE(N°00070227780)				115 977,95	8,50	F		4,80	10 604,99	5 566,94	2 528,95
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)											
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)											
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)											
<b>Total général</b>				115 977,95					10 604,99	5 566,94	2 528,95

(1) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(2) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau "détail des opérations de couverture".

(3) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts selon la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(4) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas simplement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(5) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N.

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>A2.3</b>

**A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé <small>(Pour chaque ligne, indiquer le n° de contrat)</small> (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 1/01/2020 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)
<b>Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A</b>								
<b>Barrière simple B</b>								
<b>TOTAL B</b>								
<b>Option d'échange C</b>								
<b>TOTAL C</b>								
<b>Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D</b>								
<b>TOTAL D</b>								
<b>Multiplicateur jusqu'à 5 E</b>								
<b>TOTAL E</b>								
<b>Autres types de structure F</b>								
<b>TOTAL F</b>								
<b>TOTAL GENERAL</b>								

(1) répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part de capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>A2.3</b>

**A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau de taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant)(11)	% par type de taux selon le capital restant dû
<b>Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A</b>						
<b>Barrière simple B</b>						
<b>TOTAL B</b>						
<b>Option d'échange C</b>						
<b>TOTAL C</b>						
<b>Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D</b>						
<b>TOTAL D</b>						
<b>Multiplicateur jusqu'à 5 E</b>						
<b>TOTAL E</b>						
<b>Autres types de structure F</b>						
<b>TOTAL F</b>						
<b>TOTAL GENERAL</b>						100,00

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 1/1/N.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>A2.4</b>

**A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Structures	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Indices sous-jacents						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME</b>	<b>A2.6</b>

**A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/2020 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêt (2)	Capital
TOTAL					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat ;

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES</b>	<b>A2.7</b>

**A2.7 - AUTRES DETTES**

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
TOTAL			

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A3</b>
<b>ETAT DES PROVISIONS</b>	<b>A4</b>
<b>ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	<b>A5</b>

---

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES I = A + B</b>		I 115 977,95
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		115 977,95
1631	Emprunts obligataires		
1641	Emprunts en euros		115 977,95
1643	Emprunts en devises		
16441	Opérations afférentes à l'emprunt		
1671	Avances consolidées du Trésor		
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor		
1678	Autres emprunts et dettes		
1681	Autres emprunts		
1682	Bons à moyen terme négociables		
1687	Autres dettes		
	<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		
10	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subventions d'investissement transférées au compte de résultat</i>		
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	115 977,95		285 644,89	401 622,84

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) III = a + b</b>		<b>III</b>
	<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		
10222	F.C.T.V.A.		
10223	T.L.E.		
10228	Autres fonds		
13146	Attributions de compensation d'investissement		
13156	Attributions de compensation d'investissement		
13246	Attributions de compensation d'investissement		
13256	Attributions de compensation d'investissement		
138	Autres subventions d'investissement non transférables		
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
	<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>		
26	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
29	<i>Prov. dépréciation immobilisations</i>		
39	<i>Prov. dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>		
49	<i>Prov. dépréciation comptes de tiers</i>		
59	<i>Prov. dépréciation comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations		
021	Virement de la section de fonctionnement		

	Op. de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>					

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)</b>	401 622,84
<b>Ressources propres disponibles (IV)</b>	
<b>Solde (V = IV - II) (6)</b>	-401 622,84

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.  
 (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.  
 (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.  
 (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.  
 (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.  
 (6) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM</b>	<b>A7.2.1</b>

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

<b>DEPENSES (1)</b>		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	
012	Charges de personnel et frais assimilés	
65	Autres charges de gestion courante	
66	Charges financières	
67	Charges exceptionnelles	
68	Dotations aux provisions (3)	
014	Atténuation de charges	
022	Dépenses imprévues	
	Total des dépenses réelles	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
	Total des dépenses d'ordre	
	<b>TOTAL GENERAL</b>	

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM</b>	<b>A7.2.1</b>

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

<b>RECETTES (1)</b>		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	<b>Recettes issues de la TEOM</b>	
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	
<b>74</b>	<b>Dotations et participations reçues</b>	
	<b>Autres recettes de fonctionnement éventuelles</b>	
<b>70</b>	<b>Produits des services, du domaine et ventes diverses</b>	
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	
<b>76</b>	<b>Produits financiers</b>	
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels</b>	
<b>78</b>	<b>Reprises sur provisions (3)</b>	
<b>013</b>	<b>Atténuations de produits</b>	
	<b>Total des recettes réelles</b>	
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	
	<b>TOTAL GENERAL</b>	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM</b>	<b>A7.2.2</b>

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

<b>DEPENSES (1)</b>		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
16	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	
	Acquisitions d'immobilisations	
20	Immobilisations incorporelles	
21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	
26	Participation et créances rattachées a des participations	
27	Autres immobilisations financières	
	Total individualisé en opérations	
	Autres dépenses éventuelles	
10	Dotations, fonds et réserves	
13	Subventions d'investissement	
18	Affectation	
45...1	Opérations pour compte de tiers	
020	Dépenses imprévues	
	Total des dépenses réelles	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
	Total des dépenses d'ordre	
	<b>TOTAL GENERAL DE DEPENSES</b>	

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM</b>	<b>A7.2.2</b>

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

<b>RECETTES (1)</b>		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
16	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Dotations et subventions reçues	
10	Dotations, fonds et réserves	
13	Subventions d'investissement	
	Autres recettes éventuelles	
20	Immobilisations incorporelles	
21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	
26	Participation et créances rattachées a des participations	
27	Autres immobilisations financières	
18	Affectation	
45...2	Opérations pour compte de tiers	
	<b>Total des recettes réelles</b>	
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	
021	<i>Virement de la section de fonctionnement (3)</i>	
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	
	<b>TOTAL GENERAL DE RECETTES</b>	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES</b>	<b>A8</b>

**A8 - ETAT DES CHARGES TRANFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>A9</b>

Date de la délibération : ...../...../.....

Intitulé de l'opération :

DEPENSES 45..1				RECETTES 45..2			
DEPENSES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Exercice N	RECETTES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Exercice N

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Ensemble des réalisations connues à la date de vote (hors restes à réaliser)

(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENT DONNES RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT</b>	<b>B1.1</b>

**B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**  
(art. L.2313-1 6°, L. 5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)
Année	Profil							
<b>TOTAL GENERAL</b>								

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENT DONNES RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT</b>	<b>B1.1</b>

**B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT  
(art. L.2313-1 6°, L. 5211-36 et L.5711-1 du CGCT)**

Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (6)			Nature de l'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
Taux (3)	Index (4)	Taux actuar. (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en intérêts (8)	en capital

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
---	-----------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-1 du CGCT

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET</b>	<b>B1.7</b>

**B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**  
(article L.2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) indiquer l'article d'imputation de la subvention;

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention;

(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV - ANNEXES	IV
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b> <b>AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT</b> <b>AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT</b> <b>ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE</b>	<b>B2.1</b> <b>B2.2</b> <b>B3</b>



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N</b>	<b>C1</b>

**C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT(4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>							
Directeur général des services							
Directeur général adjoint des services							
Directeur général des services techniques							
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n°84-53							
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>							
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>							
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>							
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>							
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>							
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>							
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>							
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>							
<b>FILIERE POLICE (j)</b>							
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>							
<b>TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)</b>							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité sur l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail=100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail=80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail=80%) présent la moitié de l'année (ex: CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N</b>	<b>C1</b>

**C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>						
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>						
<b>TOTAL GENERAL</b>						

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif  
 TECH : Technique  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)  
 S : Social  
 MS : Médico-social  
 MT : Médico-technique  
 SP : Sportif  
 CULT : Culturel  
 ANIM : Animation  
 PM : Police  
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)  
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.  
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.  
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)  
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.  
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.  
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.  
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.  
 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.  
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.  
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels .  
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.  
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.  
 A : autres (préciser) .

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés " A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>C2</b>

**C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT  
FINANCIER (articles L.2313-1 et L.2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à  
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais .

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc ... et autres lieux désignés par la commune ou l'établissement ;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b>	
<b>LISTES DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS</b>	<b>C3.1</b>
<b>LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE</b>	<b>C3.2</b>
<b>LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A</b>	<b>C3.3</b>
<b>LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A</b>	<b>C3.4</b>

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES</b>	<b>D1</b>

**D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date du vote)	Variation des bases (N-1)	Taux appliqués par décision du conseil municipal.	Variation de taux/N-1	Produit voté par le conseil municipal	Variation du produit/N-1 (%)
----------	--	------------------------------	---	--------------------------	---	------------------------------------

<b>IV - ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE - SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

	Nombre de membres en exercice	33
	Nombre de membres présents	25
	Nombre de suffrages exprimés	31
	VOTES :	
	Pour	29
	Contre	0
	Abstentions	2
	Date de convocation :	17/06/2020
Présenté par Le Président, A Saint Paul le 27/06/2020 Le Président,		
Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session ordinaire. A Saint Paul, le 27/06/2020		
	Les membres du Conseil Communautaire	
Certifié exécutoire par Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 27/06/2020 et de la publication le 06/07/2020		
		A Saint Paul, le 27/06/2020

IV - ANNEXE	IV
ARRETE - SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice 33  
 Nombre de membres présents 25  
 Nombre de suffrages exprimés 31

VOTES: Pour 29  
 Contre 00  
 Abstentions 02

Date de convocation : 11/06/2020

Présenté par, Aline DARBAN  
 A le Saint Paul, le 27/06/2020

Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session  
 A, le Saint Paul, le 27/06/2020  
 Jean SURROCA

Les membres

Certifié exécutoire par , compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le

A, le